# **Consortium ERASMUS+ Scol–DDEC 29 :**

# **Fiche Projet Etablissement**

« Une démarche d’ouverture à l’Europe et à l’international »

*Cette fiche vous aide à formaliser votre projet pour les établissements. Elle est à présenter pour validation auprès du chef d’établissement et à diffuser en cas de recherche d’un organisme d’accueil - à traduire le cas échéant.*

|  |  |
| --- | --- |
| Ville - Nom de l’établissement |  |
| Coordonnées du chef d’établissement (mail / tél.) |  |
| Plan  (Contexte, stratégie, sens et objectifs.) | Quels sont les axes et les actions de la stratégie européenne et internationale dans le projet de l’école ou de l’établissement ? |
| Quels sont vos objectifs, dès cette première année dans le consortium, pour faire entrer l’Europe ou le monde dans l’école ou l’établissement, en termes de partenariats, de mobilités, d’échanges à distance, d’actions éducatives, d’enseignement des langues ? |
| Quelles sont les mesures mises en place par l’école ou l’établissement pour faire rayonner son ouverture à l’Europe et à l’international en interne, et en externe ? |
| Comment se concrétise cette stratégie en termes de : personnes ressources (ERAEI, etc.), de moyens mis au service de cette ambition, de partenariats, de réseau de proximité… |
| Exemples d’actions pour une démarche d’ouverture à l’Europe et à l’international dans l’établissement | **Partie 1 - Vivre l’ouverture au monde et aux autres**   1. Implication de l’ensemble de la communauté éducative  * Des actions sont mises en place pour sensibiliser l’ensemble de la communauté éducative à l’ouverture internationale.  1. Construction de partenariats favorisant l’ouverture internationale  * L’établissement recherche activement des contacts avec des établissements scolaires étrangers ou d’autres structures ouvertes à l’international. * Des projets hybrides sont proposés (plateforme e-twinning par exemple).  1. Valorisation de la rencontre avec des personnes, leurs idées et leurs cultures  * Des temps de partage autour des cultures d’origine des personnes au sein de l’établissement. * Accueil d’hôtes ou de jeunes étrangers |
| **Partie 2 - Répondre aux enjeux de la formation intégrale de la personne**   1. Éducation à la citoyenneté et à la solidarité  * Des actions d’éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale sont mises en place au sein de l’établissement.  1. Éducation à l’écologie intégrale  * L’ensemble de la communauté éducative est invité à vivre et à s’engager dans une démarche d’écologie intégrale afin de contribuer à une prise de conscience des enjeux planétaires globaux.  1. Éducation à la fraternité, à la paix, aux droits de l’Homme et aux droits de l’enfant  * Des propositions sont faites pour sensibiliser à la fraternité, à la paix, aux droits de l’Homme et aux droits de l’enfant.  1. Éducation au dialogue interculturel et interreligieux  * Des temps sont consacrés au dialogue interculturel et interreligieux permettant de vivre une véritable réflexion spirituelle sur l’ouverture aux autres et à la différence.  1. Éducation à la citoyenneté européenne  * Des actions, projets et partenariats sont proposés pour éduquer à la citoyenneté européenne. |
| **Partie 3 - Favoriser l’ouverture internationale des élèves par les langues et la mobilité**   1. Apprentissage des langues  * L’apprentissage des langues sur le temps scolaire est encouragé. * La découverte ou l'approfondissement linguistique et culturel est favorisé par des actions mises en place sur les temps périscolaires. * L’établissement bénéficie de la présence d’enseignants de Disciplines non linguistiques (DNL) ou d’intervenants natifs, etc. * Lorsque cela est possible, des dispositifs permettant l'apprentissage des cultures et/ou des langues régionales sont proposés.  1. Évaluation du parcours linguistique  * Des dispositifs sont mis en place pour évaluer et reconnaitre les niveaux d’apprentissage des élèves tout au long de leur scolarité et assurer un vrai parcours linguistique.  1. Immersion et mobilité  * Des mobilités sont envisagées ou prévues pour les élèves de l’établissement. * Lorsqu’il n’y a pas de possibilité de mobilité, des actions sont mises en place pour sensibiliser les élèves à d’autres cultures. |
| **Partie 4 - Favoriser l’ouverture internationale des adultes par les langues et la mobilité**   1. Valorisation de la formation linguistique  * Les enseignants sont encouragés à suivre des formations linguistiques en France ou à l’étranger. * Des formations linguistiques sont mises en place en interne de l’établissement ou en réseau pour les enseignants et les personnels.  1. Formation aux dispositifs internationaux  * Les informations sont aux enseignants et aux personnels. * Une ou des personnes ressources, référents ERAEI, est identifié dans l’établissement ou dans le territoire.  1. Immersion et mobilité  * Des propositions de mobilité sont faites aux enseignants et aux personnels. * L’ensemble de la communauté éducative est impliqué dans le projet. |
| Objectifs recherchés  (Compétences, intentions, votre projet…) | Préciser votre projet en lien avec les priorités du programme ERASMUS+ 2021/2027 : |
| Préciser votre projet en lien avec les objectifs du Consortium ERASMUS+ SCOL-DDEC29 : |
| Pays souhaité(s) |  |
| Partenariats envisagés |  |
| Recherches engagées pour trouver des partenaires |  |
| **Validation du Chef d’établissement** (oui/non) |  |
| **RESERVE**  Consortium Erasmus+ |  |